« Quelqu'un veut décapiter cette p*te on stream ? » : Mehdi B., condamné à 10 mois de sursis après des menacés contre Mila (MàJ : Apostrophée par un jeune au tribunal)

01/10/2021 à 10h53



01/10/2021

30/09/2021

> *Il présente ses excuses à #Mila mais ajoute : « par contre je ne la porterai jamais dans mon cœur. Même si le blasphème est légal, j'ai beaucoup de mal avec les insultes contre les divinités » @BFMTV*
>
> *— Ambre Lepoivre (@AmbreLepoivre) September 30, 2021*

On lui reproche d'avoir publié sur Twitter : « **quelqu'un veut décapiter cette pute on stream ?** » à l'encontre de Mila. C'est un message publié le 3 juin dernier sut Twitter qui a amené le prévenu devant le tribunal. Ce jour-là, un procès pour cyberharcèlement contre Mila venait de s'ouvrir.

"Je demande pardon." Les brèves excuses exprimées par le prévenu ce jeudi n'ont pas réussi à convaincre le tribunal. Mehdi B., 26 ans. Le tribunal a rendu son jugement : 10 mois de prison avec sursis, 10.000 euros d'amende au titre du préjudice moral et 1000 euros de frais d'avocat. Une sanction plus sévère que ce qu'avait requis la procureure de la République

[…]

BFMTV

29/09/2021

> *Affaire Mila: 5 nouvelles personnes interpellées pic.twitter.com/Bbi47Fz6Pa*
>
> *— BFMTV (@BFMTV) September 30, 2021*

La volonté de la justice de taper fort et de faire un exemple n'a visiblement pas servi de leçon à certains harceleurs cachés derrière leur ordinateur. En dépit la condamnation, en juillet dernier à Paris, de onze personnes accusées d'avoir harcelé Mila, à des peines allant de quatre à six mois de prison, les menaces visant la jeune fille n'ont pas cessé. Selon nos informations, cinq personnes ont été interpellées et placées en garde à vue mardi après une enquête coordonnée par les gendarmes de l'Office central de lutte contre les crimes

contre l’humanité, les génocides et les crimes de guerre (OCLCH). Ces quatre femmes et cet homme ont été arrêtés dans le Doubs, l’Yonne, l’Ardèche et en Seine-et-Marne pour 2 d’entre eux. Tous sont suspectés d’avoir menacé de mort Mila sur le réseau social Twitter.

Le Parisien